

aEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du JEUDI 31 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS	
Y Afférent	15
En exercice	15
Présents	13
Procurations	01
Qui ont pris part à la délibération	14
Pour	14
Contre	00
Abstention	00

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le **JEUDI 31 MARS 2022 à 17H30**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle CHABAUD, MAIRE.

Présents : Mmes et MM., CHABAUD Danielle, BONNET VAUCHEZ Danielle, BISSON Alex NANNINI Véronique, REGNIER Hélène, MATHIEU Nicole, GODART Annick, MARCILLON Marcel, CALEGARI Patrick, ROUSSELON Olivier, MISSONIER Jean-Marc, FUENTE Thomas, MOUCHE Wali.

Pouvoir : M. Guy PUCCIO à M. CALEGARI Patrick.

Absents : Mme BRAO Florence,

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Nicole

DELI : 312022

Objet : *Demande de subvention.- Association sportive de l'école (Groupe scolaire du Soleil)*

Madame le Maire fait savoir au Conseil Municipal que l'Association Sportive Scolaire du Soleil de Roquestéron souhaite obtenir une subvention de notre commune afin de financer le spectacle de Noël vu par les enfants de l'école de Roquestéron le 30 Novembre 2021, calculé en fonction du nombre d'élèves résidants sur la commune.

Madame le Maire demande au Conseil de se déterminer.

Le Conseil après avoir délibéré accorde à l'unanimité la somme de 476€ à l'association Sportive Scolaire du Soleil représentant une dépense de 13.80€ par élève x 34.5 élèves résidants sur la commune. *(Les enfants des parents séparés vivent sur 2 villages d'où les 0.5 dans les calculs)*

Le Maire,

Danielle CHABAUD



AR Prefecture

006-210601068-20220331-DELI312022-DE
Reçu le 04/04/2022
Publié le 04/04/2022